
CR - ALAC / NCSG Meeting
Monday, March 12, 2012 – 11:00 to 12:00
ICANN - San Jose, Costa Rica.

Cheryl Langdon-Orr: Bien , dernière mise à jour. Il y a eu beaucoup de problèmes de confusion ce matin, pour les réunions sur la gouvernance d'ICANN, et d'internet, l'horaire a été confirmé: de 16h30 à 18h00, de 4:30pm à 6:00pm, dans la salle Orquideas. Donc le paysage d'ICANN et de la gouvernance internet. Oui, dans la salle qui s'appelle Orquideas.

[Conversation en arrière plan]

Olivier Crépin-Leblond: Bien. S'il vous plaît, est-ce qu'on peut commencer l'enregistrement? Bien. Bonjour à tous, bienvenue à cette séance, la réunion de NCSG avec l'ALAC, ou de l'ALAC avec le NCSG, nous avons un ordre du jour relativement long. Nous allons essayer de le finir, et il va peut être falloir que nous prolongions cette réunion. Si l'on veut se tendre un petit peu.

Bien, des questions portantes et les objections sur les exemptions IOC croix rouge, assurer que SOPA et ACTA soient traités par ICANN, il y aura un bureau d'enregistrement RAA, et questions institutionnels procédurales, qui sont la sensibilisation, et l'académie de l'ICANN At-Large. Peut être que nous laisserons ce thème là, ce point là de notre ordre du jour, je sais que Avri s'en est occupé. Bien, nous verrons. Il y a une mise à jour.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Gisella Gruber: Il y a une conférence de presse dans cette salle, donc nous devons finir à midi juste, voilà.

Olivier Crépin-Leblond: Merci beaucoup Gisella. Bien, je crois que nous allons pouvoir donc commencer par le premier point de notre ordre du jour, les objections sur les exemptions IOC / croix rouge, qui veux commencer?

Robin Gross: Si je peux commencer, c'est une question pour laquelle les parties prenantes se sont préoccupées, et je sais qu'il y a Konstantinos qui a appartenu au groupe de travail qui a travaillé sur ce point là, il y a beaucoup d'explications à donner sur cette question. Donc, si vous pouvez nous donner une mise à jour rapide, nous dire ce qui arrive au niveau de l'équipe de rédaction sur cette question.

Konstantinos Komaitis: Oui, bonjour à tous, c'est Konstantinos. Très rapidement, parce que je suis sûr que la plupart d'entre vous savent un petit peu de quoi il s'agit, où on s'en les discussions. Je sais qu'Alan appartient à ce groupe, donc je pense qu'il est au courant aussi, et qu'il a mis ALAC au courant . Ce matin à 7:30am, l'équipe s'est réuni pour tenir la notion qu'on va présenter au GNSO afin de voter sur ce problème. Donc mercredi est la première recommandation. Bon, il y avait quelques ajouts ou recommandations, parce que ces recommandations pourraient avoir des implications politiques pour le GNSO, il est important de réviser ces recommandations.

La principale source de débat ce matin, portait sur la recommandation deux et sur sa formulation, pour les jeux olympiques et pour la croix rouge, donc seront protégés, et on était informé que le comité international va être protégé dans 50 langues, ce qui a été déclaré au traité de Nairoubi, ça va être étendue à 16 langues de plus pour couvrir certains IDN, et de façon controversée, la croix rouge cherche une protection sur 196 langues. Un des principaux problèmes a été comme vous le savez, la lettre du GAC qui dit que ces organisations pauvres recevrons une protection parce qu'elles sont protégées par des lois international et national.

Donc la principale source de débat a été ; est-ce qu'il faut qu'il y ait un « et » ou un « ou » entre « loi international et loi national », ou « loi international ou loi national », on n'est pas encore arrivé à un accord. Jeff a fait circulé la version finale de cette notion, à tous les membres de l'équipe de la rédaction, de façon à ce qu'ils puissent en parler avec leurs groupes de parties-prenantes et leurs groupes en général, donc c'est là que nous en sommes. Il semble que l'équipe de rédaction et ses membres à cause des impacts potentiels par rapport aux lois internationales que pourraient avoir ces recommandations, il semblerait donc que les membres de ces groupes cherchent à faire une révision de cette recommandation, ou souhaitent faire une révision de cette recommandation.

Excusez moi je voudrais rajouter quelques choses: C'est seulement pour les TLD.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci beaucoup Konstantinos. Une chose que j'ai oublié d'ajouter au début, c'était de vous demander de dire votre nom lorsque

vous prenez la parole, pour la transcription et pour l'interprétation. Merci.

Bien je vois que Alan à quelques choses à dire. Alan vous avez la parole.

Alan Greenberg:

Oui je voudrais rajouter quelque chose. Dans la réunion du directoire du GNSO hier, la question a été posé au président, et le président a répondu que « Si le GNSO acceptait de passer cette résolution cette semaine, elle serait approuvée », et il est rentré dans les détails en disant qu'ICANN devait arrêté de se dépêcher, d'agir toujours en vitesse, et on a répondu que « Nous ne le ferons pas », s'il le faut on se réunira samedi ou la semaine prochaine, mais nous avons besoin de faire ces changements au cours du premier cycle, même si ça peut paraître curieux, c'est un petit peu plus compliqué que ça ne le paraissait.

Je n'ai pas assisté à cette réunion, mais je pense qu'une des suggestions que j'ai fait, c'est que si cette recommandation n'est pas adopté par le directoire pour le premier cycle, il faudra recommencer depuis le début. Donc, on a pris des années pour le faire, et si on veut le faire correctement et de conclure correctement. Konstantinos, est-ce que vous savez si ça paraît dans la résolution?

Konstantinos Komaitis:

Je ne l'ai pas vu encore.

Alan Greenberg:

J'espère que c'est le cas, parce que cela signifie que: ou le GNSO n'approuve pas cette résolution mercredi, ou le directoire décide

de ne pas agir sur cette résolution pendant un premier cycle, et à ce moment là, il faut recommencer au début. Bien sûr, toutes les demandes qui viennent des autres ONG vont être sur la table avant qu'on ait fini, elles doivent être présentées avant qu'on ait fini, et à ce point là, je pense que la meilleure chose qui pourrait arrivé, c'est que « se soit une discussion et qu'elle aie lieu », enfin on verra ce qui se passe après.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Alan. On peut annoncer, j'ai déjà mis dans le tchat qu'ALAC a travaillé sur une rédaction préliminaire portant sur cette question, je peux demander à Evan de nous en parler un petit peu. Je n'étais pas tout à fait sûr. Est-ce que tout le monde est au courant de cela?

Evan Leibovitch: Bien.

Olivier Crépin-Leblond: Robin.

Evan Leibovitch: On a donné le lien pour cette déclaration? Je ne sais pas si vous avez le temps de la lire. Mais ALAC est préoccupée parce qu'il y a un souci important sur le fait que le directoire doit travailler pour le nom de certaines organisations. Ce matin on a dit que les grands fournisseurs de contenus, ont demandé la protection pour les TLD, pour tout ce qui est divertissement lié au TLD etc.

Donc la porte est ouverte, on donne des exemptions à certains utilisateurs pour un certain type de TLD, et à ce moment là, je

pense que les gens vont voir ça, et vont essayer d'en profiter, et alors où est-ce que cela s'arrête?! Donc il y a une préoccupation profonde au sein d'At-Large, parce qu'on a peur que cela crée un précédent, un compliqué, et ensuite on a du mal à gérer tout cela. Donc la déclaration que l'on voit ici reflète ces préoccupations, et peut être qu'on peut même aller un petit peu au-delà, le GNSO a parlé des problèmes au niveau des « country-code » aussi.

Donc nous avons des soucis à ce propos au sein du DNS dans sa totalité, et c'est un problème sérieux pour nous.

Robin Gross:

Klaus, est-ce que vous voulez prendre la parole?

Klaus Stoll:

Oui, Klaus Stoll, NPOC. Je voudrais juste vous dire que la NPOC dans notre regroupement aujourd'hui, voudrait proposer une nouvelle formulation à la réunion qui donnerait la possibilité à d'autres organisations de voir les solutions plus génériques. Il y a une phrase qu'on voudrait partager avec vous: « Toute organisation qui travaille globalement au niveau de l'intérêt public, de l'intérêt générale, et profitant d'un statut international légale dans le pays où se situe son siège social et ses membres ».

Ce qui est derrière cette phrase, c'est que ce que nous essayons de faire est d'avoir un petit nombre limité d'organisations nationales, et qui travaillent. Il y a peut être un problème d'information au niveau des organisations, et qui peuvent participer à cela. Mais le problème c'est pas seulement la formulation, il faut aussi s'éloigner des organisations spécifiques, pour passer à un niveau plus générique.

Olivier Crépin-Leblond: Juste un petit commentaire, je veux être sûr que vous pouvez éteindre les micros lorsque vous finissez de parler, parce que on entend le son d'ici, et je vous demande de parler lentement, doucement pour les interprètes, parfois ils ont du mal à suivre lorsqu'on parle trop vite. Alors, merci Klaus.

Evan Leibovitch: Je veux simplement vous dire que je vais envoyer par email le lien sur le groupe de l'ALAC.

Olivier Crépin-Leblond: Ce lien est aussi disponible sur le site en ce moment, sur la salle Las Americas pour la réunion de l'ICANN. Donc vous pouvez y accéder et voir le statut.

Robin Gross: Pardon Robin Gross. J'ai une question pour Alan, sur quelques choses que vous venez de dire il y a deux minutes, je voudrais davantage de précisions, et la déclaration du conseil du Board d'hier disait que vous pouvez ne pas agir sur les résolutions de la GNSO. Et j'entends toujours dire « qu'il faut faire des choses, il faut faire ceci cette semaine, on doit faire ceci dans le délai, on doit appliquer ces recommandations », c'est le problème principal qu'on a. Peut être que je ne l'ai pas bien compris, mais apparemment vous venez de dire que le Board ne vas pas tenir compte de ceci. Alors, qu'ils ne savent pas s'il en faut prendre ceci en compte. Donc on comprend pas si c'est immédiat pour eux d'agir ainsi. Peut être que je n'ai pas bien compris.

Alan Greenberg:

Steve Crocker a dit très clairement qu'il ne va pas ajouter ceci dans l'ordre du jour pour la réunion de vendredi, il a aussi dit que le Board comprend que la communauté ne peut pas attendre éternellement et qu'ils essaient d'agir, alors qu'ils croient qu'en ce moment ils sont déjà en mode réunion spécifique à court terme et qu'ils vont répondre aux besoins et qu'ils vont attendre jusqu'à la prochaine réunion de l'ICANN et la prochaine réunion du Board d'ici 4 mois.

Donc il va dire qu'ils ne vont pas agir sur ceci dans la réunion publique de vendredi, mais ça ne veut pas dire qu'en fait ils ne vont pas faire ceci dans le délai nécessaire pour la conclusion. On sent parfois que quelques uns d'entre nous -y a pas tenu avec ceci- mais on sent que puisque le Board est une institution avec laquelle on n'est pas tous d'accord, et l'équipe traite ceci d'une façon peut être difficile à comprendre, on croit pas que ceci va changer, ou qu'ils vont bien faire ce qu'ils devraient faire, et s'ils ne vont pas faire, ils ne vont pas suivre les recommandations.

La résolution était encadré, elle a été rédigé par une équipe de rédaction, il le font de toute façon, ils ne vont pas l'adopter lors de cette réunion, et s'il ne le font pas, on croit qu'on devrait revenir à la version préliminaire d'il y a quatre mois, recommencer, et peut être passer la première étape, le premier cycle, et revoir comment on pourra en finir avec ceci d'ici quelques temps.

Milton Mueller:

Je m'excuse de ne pas bien comprendre le processus. Est-ce qu'on va voter à faveur ou contre ceci? Pour ou contre?

Quel sera votre vote? Alors vous avez pas eu le droit de voter.

On vas dire comment est-ce que vote les gens de la NCSG? Est ce que vous avez le droit de vote ou pas?

[Conversation en arrière plan]

Robin Gross: Wendy?

Wendy Seltzer: On voit en ce moment pour le conseil et la GNSO, qu'à partir de la situation actuelle, apparemment ils ont suffisamment de votes pour approuver ceci. Mais ceci requiert d'avantages d'information, alors on va chercher à le modifier pour qu'il soit plus amicale à nos intérêts. Au lieu de mettre des votes en néant, en fait, on cherche des façons de voter pour ceci pour ajouter d'avantages de précautions, et puisqu'il s'agit d'un événement unique, on espère la coopération de tout le monde pour que ceci soit meilleure dans le future.

Olivier Crépin-Leblond: Avri?

Avri Doria: Je voudrais répéter une demande que j'ai présenté spécifiquement à la NCSG pour qu'ils changent ceci, ils ont des raisons plus que suffisante pour ne pas adopter ceci, et lorsqu'on ne vote pas sur un sujet, lorsque la période est déjà fini pour présenter les votes, on doit recommencer à compter pour la période de candidature par exemple. Il me paraît que s'ils vont ajouter d'autres délais, d'autres considérations, il faudrait tenir

compte de ceci, il me paraît aussi, qu'ils ne protègent pas à travers ceci les hauts niveaux.

Les Boards. Indépendamment de ce qu'on croit, par rapport au manque de processus, ils ont protégé la croix rouge et l'IOC, avec une protection solide, de façon à ce que personne dans ce cycle ne peut enregistrer ces domaines. Donc ces domaines sont protégés. Le reste n'est pas protégé, et faire autrement serait de les déprotéger.

C'est compliqué il me semble que l'idée de NPOC est très borné, et je crois que c'était la représentante du Portugal, elle disait que si on va augmenter la quantité de nom de réserve, il s'agit d'un processus de développement de politique qui serait plus large, on doit inclure tout le monde, et on doit bien faire ceci. Dans ce moment, ils sont protégés, donc, le report, la suspension de ceci ne va pas aboutir à des recommandations qui ferais d'une situation qui est déjà mauvaise ; pire.

Olivier Crépin-Leblond: Je vois que vous approuvez. Evan, vas-y.

Evan Leibovitch: C'est pas tellement que je n'approuve pas, j'ai des doutes sur ce qu'on va faire avec cette séance. Il ne s'agit pas de la NCSG seulement, je crois qu'on doit voir ce qu'on peut faire ensemble. Est ce que At-Large peut aider? Pour vous aider dans votre tâche, voilà, est-ce que vous avez vue notre déclaration? Est-ce qu'il y a des points avec lesquelles vous avez des problèmes. Ou alors, je veux voir comment on peut travailler ensemble pour prendre la bonne voie.

Robin Gross:

Je pense que ce qu'on pourrait faire, serait de rédiger une déclaration jointe, où on peut voir comment partager cette tâche -ce travail- et combiner nos forces, et être d'accord pour que ce soit une seule action et travailler ensemble sur ces problèmes. Donc, je pense qu'on pourrait faire ceci, et je pense qu'aussi les membres d'At-Large pourraient prendre la parole lors du forum public et la réunion ouverte de la GNSO et le conseil, et voir comment on est mis par rapport à ce problème.

Parce que ceci a surgit ces derniers mois et c'était récemment qu'on a commencé à traiter ce problème, et à l'aborder avec la communauté.

Donc les membres d'At-Large devraient exprimer leurs points de vue sur ce problème face au conseil face à la GNSO, parce que vous savez que la communauté olympique et la croix rouge sont ici avec leurs avocats et demandent prendre la parole et discuter ces problèmes en même temps.

Olivier Crépin-Leblond:

On va avoir une queue, on a Alan d'abord, et puis Bill.

Alan Greenberg:

Je ne suis pas complètement d'accord, et je suggère qu'on traite d'autres sujets si on en a, indépendamment de ce que le Board approuve ou pas ces résolutions. Nous avons présenté des demandes à la GNSO et il y a d'autres actions à suivre, et je pense que ceci sera une discussion ouverte, après ceci, une discussion réelle, il s'agit de voir comment on va mettre en place ceci? quelle serait la position de la GNSO? Et aussi on va approuver ou pas les

recommandations du Board s'ils sont d'accord avec ceci. Mais pour moi il n'y a pas d'options dues à la recommandation on va devoir ouvrir la discussion, et peut être que se serait bien que ceci se passe, et que sera d'autres sujets essentielles à traiter lors de cette réunion. On devrait passer sur d'autres sujets donc.

Robin Gross: Vas-y, oui

Olivier Crépin-Leblond: Bill

Bill Drake: Merci. Je suis Bill Drake. Je pense que je ne suis pas d'accord, il me semble qu'on devrait avoir une discussion plus large. La discussion est pour beaucoup de personnes dans le conseil, et à chaque fois on a traité ce sujet, et tout le monde dit que « les organisations cherchent des politiques ». En fait, ils me disent « Non, on a déjà les politiques, plus tard », en fait c'est pas aussi simple que ça, si on suit cette voie, le gouvernement prend ceci au sérieux, et les fonds internationaux, la MC, ils prennent ceci au sérieux.

Donc indépendamment de ce que le GAC disent en ce moment à ce sujet, et ce que « il ne faut pas faire de ceci, que ce n'est pas important ». En fait, je suis d'accord avec toi sur ce point, mais je pense que ce qu'on fait maintenant sera important, parce que franchement, il me semble que le Board a considéré ceci de façon mauvaise, on a tous fait des lobbies.

On a passé les politiques et les processus de politiques ascendants, et on doit aborder ceci en tant que communauté où les gens travaillent et le discutent avec leurs collègues, et passer

ceci directement au GAC, au Board. Faire de la pression et les pousser pour travailler sur ceci sur les règles. Je ne pense pas que ceci devrait être récompensé, mais je pense que le principe serait de dire non.

Je reviens à ce que Robin disait, c'est si les gens pourraient montrer leur force pour l'ALAC et prendre la parole lors de la réunion avec la GNSO, et le conseil a été un peu isolé. Ils se sont isolés dans une salle avec moi toute la journée, et donc ce qu'on entend dire par le conseil, ceci devient une salle avec de l'écho, on est tous le même, et en fait, ils entendent une personne de l'extérieur qui exprime ses opinions, mais si les gens font des commentaires, vous verrez que peut être ils pourront changer ceci, et tout le monde pense que ceci est compliqué, et peut être qu'ils vont en finir avec ceci, ils vont voter contre et recommencer.

Donc, en fait, s'ils ont suffisamment de respirations pour sentir qu'il a un sens dans la communauté, et que les gens ressentent qu'on est sur la bonne voie, et qu'on devra maintenir une discussion plus large, peut être ceci aboutira à un résultat meilleure.

Donc j'encourage tout le monde ici de venir prendre la parole, de vous exprimer, ceci pourrez avoir une influence sur le vote.

Robin Gross:

Je ne suis pas complètement d'accord avec ce que Alan a dit, en fait, « ça n'importe pas ce qui va se passer », parce que pour moi c'est important, et ceci est un moment qui va établir un précédent, et le fait de notre réponse en tant que communauté, qu'on soit pour ou contre, on a un processus ascendant, on a la participation de la communauté qui n'a pas était prise en compte,

et on se rend compte que les autres IGO vont venir ouvertement et eux ils ont eux ça, pourquoi pas nous, et tout le monde veut avoir les mêmes droits. En fait, ça sera un problème, ça sera la boîte de Pandore, on va avoir tout les problèmes qui sortent, et l'ICANN ne veut pas ça, c'est peut être les membres du Board et les membres de l'équipe se rendent compte de ce qu'ils ont fait lorsqu'ils ont mis ça dans la déclaration à la dernière minute, et peut être qu'ils devraient reconsidérer ceci, et on doit donner des fondements à cette déclaration, à ce point, et dire que ce n'est pas un problème fini, et que la communauté supporte ou soutient ceci. On est préoccupé sur le manque de processus, sur ce qui va se passer, la prochaine fois que ce type de demandes apparaisse, et dire, bon on a fait ceci avec l'IOC et avec la croix rouge, on peut le refaire encore et encore, et donc, je crois qu'on va être ferme sur ce point et reconnaître ce que ceci signifie pour la légitimité de l'ICANN et pour le développement des processus, et on doit protéger ceci et le processus ascendant des multies-parties prenantes.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Robin, j'ai Evan d'abord. Bon, tout le monde veut parler, mais on doit devoir fermer la queue, parce que je pense qu'on passe beaucoup de temps sur ce sujet. Evan tu as 30 secondes, Alan, une minute, et Mary un peu plus parce que tu n'as pas parlé encore, donc tu as un peu plus de temps. J'essaie d'être juste.

Evan Leibovitch:

Bien, j'essaierai de parler en 160 caractères, donc, en fait, l'équipe de rédaction connaît la déclaration d'ALAC par rapport à ce qu'on disait d'être dans une bulle, et un seul décor, ils connaissent ceci.

Donc le président de l'équipe de rédaction sait que l'ALAC va s'exprimer à ce sujet.

Olivier Crépin-Leblond: Merci, Alan?

Alan Greenberg: Ce n'est pas que je ne suis pas d'accord avec ce que Robin a dit, mon micro ne m'aime pas. Je ne suis pas en désaccord avec ce que Robin disait, je suis complètement d'accord. Ça fait du bruit lorsque je me rapproche, on va réessayer. Alors, je ne suis pas en désaccord avec ce que Robin disait, pas du tout. C'est juste que je demande « qu'est-ce qu'on devrait travailler sur ce point? ». Le Board a déjà passé au GAC et à la GNSO la lettre d'IGO, et ils ont demandé qu'est-ce qu'ils devraient faire à ce sujet. Ceci sera un point de discussion majeur. Donc, je pense qu'on doit vraiment consacrer notre temps et nos forces à ce point et participer à cette discussion. Parce que c'est là qu'on va devoir traiter ceci lors des réunions futures. Donc je suis pratique un peu pour voir quel est l'effort qu'on devrait consacrer à ceci et pour savoir qu'il s'agit d'une discussion qui va prendre place inévitablement.

Olivier Crépin-Leblond: Alan, je veux établir ceci pour la transcription. On n'a aucune objection sur l'alerte précoce à ce sujet.

Alan Greenberg: Non, je veux dire qu'on a qu'une heure ici maintenant pour cette réunion.

Olivier Crépin-Leblond: Mary, vas-y

Mary Wong:

Merci Olivier. Je reprend ce que Bill et Evan disaient, je suis d'accord, et j'encourage les membres de l'ALAC et de la NCSG pour qu'ils fassent exactement ce qui a été décrit. Ça sera très utile, et je pense que ceci ne changera pas les votes, parce que tout les membres du conseil ont décidé au sein de leur groupements pour voir comment ils vont voter ceci demain. Donc, on devrait faire ceci lors d'une réunion publique pour souligner combien on est en désaccord, qu'il ne s'agit pas seulement de la GNSO, que l'ALAC est aussi en désaccord, et on parlera avec une seule voix.

On sera tous d'accord, et puis par rapport à la déclaration, je pense que c'est bien de publier ceci, mais c'est pas suffisant pour l'équipe de rédaction soit qu'on sorte de l'existence de cette déclaration, mais je demanderais à l'ALAC de s'assurer que cette déclaration circule entre tout les groupes des parties-prenantes.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Mary. Je pense qu'on n'aura pas beaucoup de temps, donc, je voudrais reprendre deux points à suivre, je vois que personne n'est contre, le fait que les membres d'ALAC s'expriment lors de la réunion avec la NCSG, peut être que ce n'est pas tout le monde, mais peut être un nombre de personne qui ne sont pas d'accord, qui ont donné une alerte précoce par rapport à ce problème de procédures, et ce problème de substances à ce sujet. Donc, peut être je pense que ça serait le premier point à suivre, tu as noté tout ceci Matt? Merci. Bien, c'est Heidi qui prend les notes. Merci Heidi.

Par rapport à ce que Robin a dit sur les déclarations de l'ALAC, ceci est déjà publié sur le Wiki, et on invitera les membres de la NCSG à lire cette déclaration, et peut être même faire leurs commentaires sur le site, et peut être certains pourraient soutenir ceci, pour voir si ceci s'oppose à la NCSG et si on est tous d'accord du consensus sur ce point.

Bien, alors on va passer à la partie suivante, c'est le fait de se rassurer que ce pas est atteint, qu'il soit pris en compte par l'ICANN et la discussion de la NCSG et la GNSO ont déjà traité ce sujet, et je dis bon, on doit travailler sur ceci, parce que ça va affecter ICANN. En fait, ça l'a affecté déjà, et le fait de s'enterrer, ça ne va pas le faire disparaître, et en fait, ça va être pire, et les premières propositions ont disparues un peu, mais on aura d'autres lois, d'autres ACTA, d'autres SOPA on n'aime pas autant.

Ma proposition était d'avoir une séance générale avec tout les SO et les AC en Prague. Donc maintenant vous pouvez faire vos commentaires. Jean-Jacques Subrenat, et ensuite Wendy.

Jean-Jacques Subrenat:

Je vais m'exprimer en français. SOPA est une entreprise politique, nous devons donc avoir une approche politique de ce problème, et ceci nous fait obligation de regarder le calendrier politique surtout des États-Unis d'Amérique, mais aussi d'autres états en fonction de leurs élections à venir, etc.

Donc, en ce qui concerne les États-Unis c'est clairement une année électoral ou pré-électoral, et donc notre effort je crois, doit s'intensifier à mesure qu'approche l'échéance électorale américaine, mais peut être encore plus important, être soutenu immédiatement après, parce que c'est l'heure de la constitution d'une nouvelle équipe exécutive, à Washington, ou à Londres, ou

ailleurs, que se décident les orientations, parce qu'une fois un parlementaire a été élu, il a en théorie un peu plus de liberté d'esprit pour voter ou ne pas voter une loi. Donc, pour résumer, je pense qu'il faut être extrêmement conscient des contraintes de calendrier de la réalité politique, sinon, notre effort est condamné par avance.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Jean-Jacques. Maintenant Wendy.

Wendy Seltzer: Merci. Wendy Seltzer, j'ai suivi de près, j'étais engagé dans cette lutte contre SOPA et PIPA aux États-Unis, et je pense que dans cette perspective, je me demande comment vous pensez que ICANN en tant qu'entité doit être engagé dans cela, parce que beaucoup de groupes qui appartiennent à ICANN, et le nombre de groupes de parties-prenantes de comités et les conseils d'ICANN en tant que membres ont un rôle à jouer pour s'opposer à la censure sur Internet à quelques choses qui va à l'encontre de la structure d'internet. Que vivrait donc ICANN en tant que organe partie-prenante tel qu'il est formé? Que devrait faire donc l'ICANN?

Olivier Crépin-Leblond: Merci Wendy. Est-ce que ICANN, bon à mon avis, ICANN en tant que modèle partie-prenante doit travailler sur ces questions, que devrait faire ICANN? Et c'est justement l'objectif de notre cession d'aujourd'hui. Salanieta.

Salanieta Tamanikaiwaimaro:Salanieta Tamanikaiwaimaro. Olivier il est très important d'avoir une approche ascendante dans ce domaine, et par rapport au commentaire fait par Wendy, je dirais que, en terme d'accords, de problèmes affronté par ICANN, je pense que se serait un problème, et un engagement au niveau sous-territoriale, au niveau territoriale, parce que PIPA et SOPA concernent la communauté dans son ensemble, avoir que les européens et les courts de justices européennes, c'est une question de confidentialité pour eux, de liberté d'expression, et en même temps.

Donc on a d'autres positions par rapport à cela, parce que la façon dont l'architecture d'Internet, l'environnement d'Internet et les TLD et toutes ces choses là, la façon dont cela est structurée et construit, la complexité de tout cela, c'est que cela même pose en tant que communauté, un problème qui nous obliger à reculer un petit peu et voir un petit peu quels sont les impactes. Je sais que les personnes dans les différents groupes ont déjà abordés des problèmes qui ne sont pas directement liées au gens et SOPA. Donc, je pense que c'est quelque chose et un problème que nous devrions vraiment aborder.

Robin Gross:

Merci, Robin Gross. Je voulais répondre à la question qui a été posé, souvent dit, que doit faire ICANN par rapport à SOPA et PIPA, et à toutes ces lois nationales et internationales, je pense que la réponse à cela est que d'un côté ICANN est responsable de la sécurité et de la stabilité d'Internet, et donc si l'on considère cela sérieusement, il y a des mesures que nous proposons, et nous pensons que c'est important et que cela risque sinon de porter préjudice au système DNS.

Donc il y a des documents qui ont été écrits par Steve Crocker et Paul Vixie, et d'autres ingénieurs qui travaillent dans le domaine d'internet qui expliquent comment cela risque de porter préjudice à Internet, et comment cela risque de porter préjudice au système du DNS, et je pense que c'est déjà trop de raisons pour lesquelles ICANN devraient être préoccupée par ces problèmes, et par l'impact que cela peut avoir sur le DNS et sur la sécurité et la stabilité d'Internet, et je pense aussi qu'en Avril, nous avons les organisations d'ICANN qui vont organiser des sessions sur les abus du DNS, cette session est finalement une espèce de parade d'agences qui disent pourquoi est-ce qu'on a besoin de plus de contrôle du DNS et d'architecture du DNS.

Mais on n'a jamais vraiment présenté l'autre côté des choses, les mesures qui ont été proposées, qui ont été créées, pour répondre à ce problème, au problème d'abus de DNS spécifiquement. Donc, il semble que nous avons des discussions à chaque réunion s'il faut s'occuper des abus concernant le DNS. Peut être qu'on pourrait discuter les propositions qui ont été faites, peu importe par qui, mais il faut voir ces propositions, voir quel est l'impact que cela va avoir sur la sécurité et la stabilité d'internet, je pense que ça vaut la peine de travailler dans ce domaine avec ICANN et avec les autres organisations.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Robin, Bill Drake, et ensuite Mary Wong, et on va arrêter ici parce que nous devons passer au point suivant. Bill?

Bill Drake: Bill Drake, je pense que ça peut être quelque chose qu'il va falloir travailler avec le leadership d'ICANN qui souvent refuse un petit peu de rentrer dans des problèmes politiques, donc je pense que

nous devons faire quelques propositions, et dire que c'est quelque chose qui mérite l'attention d'ICANN dans l'espace d'ICANN, et je pense que la NCSG est convaincue.

Beaucoup d'entre nous ont déjà participé au forum de gouvernance d'internet, et comme Avri a dit, moi je le dit, le groupe de planification, le groupe de travail voulait aborder cette question, et il y a eu des sessions qui ont abordé cette question. Il y a eu beaucoup de pression de la part des personnes appartenant aux entreprises au secteur commerciale qui ne veulent pas connaître les suggestions que l'on fait dernièrement.

Je pense qu'il y a eu beaucoup d'occasions dans le processus d'IGF pour que les gens viennent dire « est-ce un problème important, est-ce que cela mérite des discussions au niveau supérieur? » Ici l'important c'est que la hiérarchie d'ICANN constate que cela a un impact important.

Donc je pense que si on travaille, à l'intérieur et à l'extérieur de l'institution, pour essayer de dire qu'il faut prendre cela au sérieux, et qu'on a besoin d'une réponse plus sérieuse, et non pas aussi vague. Je pense que c'est la bonne attitude à prendre.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Bill, je ne peux plus prendre de questions ici, nous avons Mary Wong, et Wolfgang Kleinwächter.

Mary Wong: Merci Olivier, je voudrais faire une suggestion ici concrète pour les membres, pour que vous la considériez, c'est peut être quelque chose sur laquelle on pourrait travailler, en parlant aux personnes sur SOPA et PIPA, certaines des propositions qui ont

été faites, étaient que les problèmes de DNS ne sont plus sur la table parce que la langue a été changée. Donc c'est une perception conceptuelle que nous devons ici aborder.

Mais les questions qu'on m'a posé étaient comment est-ce qu'on arrange le problème du DNSSEC s'il y a un problème, parce que beaucoup disent que: « on n'a rien entendu dire de la parts d'ICANN concernant ce problème et comment l'arranger? » Donc, si on peut répondre à ce problème en particulier, je pense que ça pourrait être très utile pour cette cause. Je ne dis pas comment il faut le réparer, mais peut être aborder ce problème spécifique de façon à ce que tout le monde puisse le comprendre. Donc, si ICANN peut proposer une manière de régler ce problème de DNSSEC, on aurait notre type de discussion, mais la question quand elle était posée, la perception est celle que je viens d'exposer donc.

Olivier Crépin-Leblond: Merci. Wolfgang Kleinwächter.

Wolfgang Kleinwächter: Ce problème est certainement lié au droit de l'homme. Hier, lors de la réunion conjointe avec le GNSO et GAC, on a introduit ce sujet comme un sujet important pour l'ICANN et il était très claire que nous nous proposons pas que l'ICANN devienne un organe des droits de l'homme, mais qu'il faut en permanence voir ce que fait ICANN lorsqu'on parle de droit de l'homme, il y a beaucoup de choses qu'ICANN fait qui affectent les individus et les droits de l'homme, donc, je pense que ICANN devrait être consciente du fait que les droits de l'homme qui existent peuvent être affectés par ce que font la propriété intellectuelle, la sécurité.

Tout cela implique le droit de l'homme, et donc je pense qu'il y a probablement une nouvelle façon pour laquelle les intérêts des utilisateurs de la société civile, etc. peuvent être plus considérés, il faut tenir compte du fait qu'il y a des questions de sécurités ici qui peuvent être pris en compte par ICANN, qu'il faut respecter les droits de l'homme qui existent, et que cette nouvelle voix sur laquelle l'Angleterre, les nations-unis, les états-unis, L'Iran ont montré leurs soutien. C'est vraiment un soutien auprès de l'ICANN, pour que l'ICANN respecte mieux les droits de l'homme et en tienne compte dans ses règles concernant le DNS.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Wolfgang. Nous sommes un petit peu en retard, je pense que maintenant il va y avoir une conférence de presse dans cette salle et nous ne pouvons pas prolonger cette réunion. Donc je vous propose sur ce point spécifique, j'en parlerais à Robin qui est aussi à côté de moi, mais il y a une cession de ccNSO qui va avoir lieu entre 14h et 15h25, dans la salle Bougainville, demain mardi 13 mars, après-midi.

Donc c'est une première étape, plusieurs membres d'At-Large pourraient être présents à cette réunion. J'ai entendu dire que peut être que pour les membres du NCSG ça sera difficile, mais vous pouvez nommer un représentant de votre organisme, de façon à ce qu'il puisse participer à cette réunion, utilisez vos liaisons, pour coordonner donc une présence et faire un peu de pression pour avoir une cession sur ACTA, PIPA, SOPA, etc. pour que la prochaine réunion, que nous aurons à Prague, puisse vraiment partir sur d'autres base. Donc, nous devons essayer de régler tout cela lors de cette réunion à Costa Rica. On est d'accord? Merci

Robin Gross: Bien, je pense que c'est une excellente idée, je pense que c'est très important que l'on s'assure que cette cession lors du prochain réunion à Prague, et que cette cession qui sera organisée par la communauté et non pas par les équipes soit vraiment une façon de permettre d'aborder à travers la discussion, d'aborder le rôle d'ICANN.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, merci beaucoup Robin, merci à vous tous pour être venus. Il ne reste plus que deux minutes pour libérer la salle, donc, je vous demanderais de vous dépêcher, de nouveau nous sommes en retard, je le regrette, et je pense que nous nous retrouverons à Prague, et nous pourrons de nouveau travailler sur une série de problèmes ensemble, parce que je suis convaincu que nous pouvons vraiment joindre nos forces. Merci beaucoup et cette cession est terminée.

Robin Gross: Merci Olivier.

[Fin de la transcription]